

Réunion de bureau du 19 septembre 2017 – 19h30

Membres du bureau présents : Patrice Vesin – René Baroux – Bruno Barbe - Jacques Richard – Antonio Tatone - Jean Louis Regairaz

Ordre du jour

- ✓ Les dossiers en cours – Evolutions depuis la réunion du 23 mai 2017
- ✓ Les projets 2017
- ✓ Questions diverses

1 Dossiers en cours

1.1 *Allée de Montauban (Patrice Vesin)*

Les propriétaires seront consultés en octobre en présence d'élus (MM. Carron et Cuisenier) afin de faire le point suite aux aménagements réalisés (panneau accès interdit, caméra) et décider des suites à donner.

1.2 *Terrain de Mr Kaci, chemin du Loudon (Jacques Richard)*

M. Kaci a été contacté en juillet. Il envisageait alors de faire des travaux à la mi-août. Notre aide a à nouveau été proposée. Une partie du terrain a été nettoyée (côté Bourgoin-Jallieu) mais les caravanes sont aujourd'hui toujours en place... Une relance s'impose. Un courrier de M. Terrasse (Service Santé), destiné à interpeler le propriétaire, aurait été transmis (pas de confirmation de l'envoi effectif par les élus).

Un contact avec la mairie de Ruy pourrait relancer la démarche, en particulier pour la partie du terrain située sur la commune de Ruy (Jacques Richard et Patrice Vesin).

Patrice Vesin relance M. Batillot afin que ce dernier organise une rencontre avec M. Kaci.

1.3 *Aménagement de la RD143C au niveau du carrefour des Tilleuls (Patrice Vesin et René Baroux)*

Un test a été réalisé avec un camion semi-remorque afin de positionner au mieux les quilles provisoires destinées à matérialiser le futur aménagement.

A quand le passage à la phase suivante ? (voir avec M. Cuisenier).

Quid du positionnement des containers à verre et leur déplacement éventuel ? (voir avec M. Cuisenier).

Concernant la modification de l'emplacement de l'arrêt de bus, la réponse qui nous a été faite précédemment ne correspondait pas à notre demande. Il s'agissait, après accord du « Ruban » de réaliser une enquête auprès des utilisateurs afin de déterminer leurs attentes. La CAPI nous a

répondu qu'elle ne répondait pas favorablement à notre demande d'obtenir un accès gratuit au bus...ce que nous n'avons jamais demandé !

Cette démarche sera lancée en octobre (Patrice Vesin et Gilles Cottaz).

1.4 Chemin des Perthies

Patrice Vesin et M. Cuisenier ont rencontrés MM. Durual et Mancipoz qui sont les seuls agriculteurs exploitant les terres agricoles situées sur le plateau de Montbernier, afin d'obtenir leur accord pour recréer un chemin qui existait préalablement. Il leur a été proposé de changer le tracé initial figurant sur le cadastre car ce dernier traversait une des terres en diagonal, ce qui n'en facilite pas l'exploitation.

Cette modification correspond à nos attentes et satisfait les 2 agriculteurs. Afin de faciliter les démarches administratives, il a été proposé de valider ce changement dans un premier temps sous forme d'une convention entre la commune et le CQ.

Réponse récente transmise par Mr Cuisenier : « *il serait préférable de valider cette évolution de façon officielle (cadastre)* ». Pour mémoire, le changement était prévu pour le mois de septembre, après la récolte, les terres étant actuellement cultivées.

Par ailleurs, il a été également proposé la mise en place d'une signalétique informant les promeneurs sur les cultures réalisées. M. Durual propose de contacter la chambre d'agriculture (Patrice Vesin). Jacques Richard contacte la MFR de Mozas à ce sujet.

Jacques Richard propose également d'organiser une journée de festivités/animations tournée vers l'agriculture, en particulier au moment des moissons. Il sollicite Anim'Montbernier et la MFR.

1.5 Etang du Loup (René Baroux)

Point à début 2017 : le site n'a pas encore été déclaré « espace naturel sensible ». Des mesures compensatoires doivent être mises en œuvre. La présentation du projet par la commune sera réalisée en temps voulu (en fonction de l'avancée de la démarche).

1.6 Chemin du Touret (Patrice Vesin)

Lors de l'inauguration du chemin, au départ de l'Esplanade du Mont Blanc, le nom « Chemin du Touret » a été validé lors d'un vote à bulletin secret des participants. L'officialisation doit être réalisée par le Conseil municipal et une signalisation mise en place. Un courrier en ce sens sera adressé à la Mairie (Jean Louis Regairaz).

1.7 Travaux rue du Belvédère (Jean Louis Regairaz)

Suite à accord entre la municipalité et le lotissement propriétaire de la parcelle PR68, il a été convenu qu'en contrepartie, la poursuite des travaux d'aménagement de la rue du Belvédère serait engagée sous 18 mois.

Le bureau recherche la date effective de départ des 18 mois afin d'engager en temps et en heure les relances éventuelles (Jean Louis Regairaz).

1.8 Terrasse flottante sur l'Etang de Rosière

Il ne s'agit pas d'un projet de notre Conseil de Quartier. Néanmoins ce projet nous concerne directement ainsi que les autres CQ. Pour information, l'implantation de la terrasse flottante devrait se faire en 2018.

1.9 Mise en place d'une signalétique spécifique pour l'école de Montbernier

Patrice Vesin relance notre demande.

2 Projets 2017

2.1 Maison de Vignes du chemin des Perthies (René Baroux)

Notre CQ avait proposé d'engager des travaux de sauvegarde de cet élément patrimonial. René Baroux a pris contact avec les propriétaires qui ne souhaitent pas que des travaux de remise en état soient engagés. Le projet est abandonné.

2.2 Espace de loisirs de Rosière

Il s'agit d'un projet retenu pour 2017. Bruno Barbe et Patrice Vesin prennent contact avec les différents interlocuteurs concernés (restaurateur Etang Gourmand, Amis de Rosières, Yapluka).

3 Questions diverses

L'organisation dès à présent d'une réunion plénière ne nous semble pas judicieuse, le CQ souhaitant préalablement faire le point sur nos dossiers avec M. Cuisenier et les Services Techniques.

Notre demande de traitement des nuisances au niveau du n°33 de la rue du Belvédère a été relancée (Fiche de Signalement n°55).